



### Votre sentier étape par étape

- > Départ du parking du bâtiment Goulaou d'accueil à 1040 m d'altitude, suivez la route forestière qui monte jusqu'à la borne n° 1 « **torrents et ruisseaux** ».
- > Vous continuerez jusqu'à une intersection puis vous quitterez la piste pour prendre à droite le chemin forestier qui vous conduira à la borne n°2 « **la vie de la forêt** ». Une centaine de mètres plus loin, vous laisserez ce chemin qui monte au Pic de Nédé, pour prendre à droite le sentier à plat qui va vers la hêtraie.
- > Après la traversée rafraîchissante de quelques passages à gué, le sentier sort de la forêt en longeant le ruisseau de la Gaudère, à franchir à droite. Le sentier grimpe ensuite rudement par quelques lacets à travers la bruyère et les myrtilles jusqu'à la borne n°3, qui vous donnera une vue magnifique sur les **prés de Paris** et ses granges pastorales.
- > Passez la chicane (barrière pour les bêtes), sur un replat herbeux, le chemin part vers la gauche puis monte en lacets au milieu des houx, belle vue sur Les Trémailles, borne n°4 « **écosystème de la tourbière** », avant de rejoindre la cabane de Taus, montez au dessus au Pic de l'Auech rejoindre la borne n° 5 « **panoramique sur la vallée** », admirez le panorama à 1432 m, point culminant du parcours.
- > Redescendez par le même chemin en suivant le sentier qui remonte en face à travers la pelouse vers le bois de houx, en suivant le balisage jaune sur les piquets.
- > Au prochain croisement à gauche vous laisserez la variante longue du parcours et vous prendrez à droite pour continuer l'itinéraire normal. Le sentier passe à travers des houx puis continue à flanc en limite de la hêtraie.
- > Après le ruisseau à gué borne n°6 « **la faune de la montagne** », une première passerelle vous mènera jusqu'à la borne n° 7 « **dynamique de la végétation en montagne** », à 1400 m, le chemin descend et vous franchirez une seconde passerelle avant de remonter dans la forêt de hêtres et de sapins.
- > Au prochain croisement vous laisserez à gauche l'arrivée de la variante longue qui vient du Col de l'Herbe Soulette pour bifurquer à droite vers la cabane de Barguerasses à 1400 m, borne n°8 « **le pastoralisme en Ariège** », belle vue sur Les Trémailles et le Pic de la Calabasse.
- > Enfin vous quitterez le près de la cabane, puis replongerez dans la forêt où vous pourrez admirer les vestiges d'une ancienne mine, borne n° 9 « **l'activité minière** », la descente est un peu raide.
- > Vous traverserez les remblais, continuerez la descente en longeant le ruisseau de Besset, borne n°10 « **parlons à l'ours** », puis une dernière passerelle pour rejoindre la piste forestière jusqu'au parking de départ.

### Envie d'Ailleurs...

*C'est aux détours de ce sentier à deux vitesses que vous découvrirez un patrimoine architectural nouvellement restauré dans le souci de la tradition locale, en matière de granges foraines construites en pierres sèches et équipées de toits d'ardoises à pignons dégressifs. Elles sont pourvues pour la plupart d'un logement pour le bétail et d'un fenil répartis sur deux niveaux. Vous jetterez un coup d'œil lointain sur les « Prés de Paris » où une soixantaine de ces propriétés d'altitude, situées à plus de 1250 m, témoignent d'une économie agro-pastorale subsistante et d'un passé fructueux.*

*Herbages, près de fauche et champs cultivés ont laissé place aux forêts de houx, résineux et feuillus, devenues abondantes dans cet environnement où la pression de « l'homme » sur la moyenne montagne au début du XX<sup>ème</sup> siècle était bien plus importante.*



Croix du Col de l'herbe Soulette

*Cette croix a été plantée dans ce col d'estives il y a environ 50 ans. C'est l'entrepreneur qui a réalisé la route forestière qui conduit à cet endroit, l'entreprise CLANET de ST GIrons, qui en avait fait le vœu au moment d'entreprendre ce chantier au tout début des années 60.*

*Ce vœu était autant celui de superstition que celui de croyance, l'homme pensant ainsi exorciser le mauvais sort et parvenir sans accident au terme de son travail. Ce fût fait et Mr CLANET construisit avec le personnel de sa petite entreprise une croix qui fût inaugurée de façon festive et montagnarde par les personnalités civiles et religieuses de l'époque dont le Sous-Préfet de ST GIrons René GONDRAN, le Maire de SAINT LARY Fernand DUBUC et le curé de la paroisse, le Père René LAFFITTE.*

*Cette croix, malgré son exposition, a été faite dans de bonnes conditions et résiste très bien à l'outrage du temps et des conditions météo parfois difficiles.*

*Texte rapporté par Gérard DUBUC, Maire de ST LARY*

## Sentier de découverte de Haute Bellongue

Dénivelée : 390 m

Temps moyen A/R : 04 h 00

Variante : 6 h 00

n°14

Balisage : jaune et flèches

### Références cartographiques

Carte IGN TOP 25 N°1947

### Accès Routier

*Prenez depuis Saint Girons la D 618 direction Luchan, Col du Portet d'Aspet Au village de Saint Lary, prenez direction Rouech par la D 57, puis suivez les panneaux indicateurs du sentier de découverte, jusqu'à l'aire aménagée du Goulaou.*



Cabane de Barguerasses